



Cotisation annuelle chargés ASL

Par **Mimi1956**, le **27/04/2018** à **10:45**

Bonjour

La demande de la cotisation annuelle pour règlement charges des parties commune d un lotissement

Elle est calculé celon les dépenses de l année dernière

Et divisé celon le nombre des propriétaires

Pouvons-nous demander plus,afin d avoir une avance

Merci

Par **morobar**, le **27/04/2018** à **18:23**

Bonjour,

Il faut s'appuyer sur le budget prévisionnel présenté en AG et adopté.

On peut aussi, et mieux vaut le faire, créer un fond de roulement pour éviter des avances de fond à l'ASL si elle ne dispose pas d'une cagnotte.